

# AKTEN BURGERLIJKE STAND POPPEL

## Ans 14

Geboorteaangiften-Huwelijksakten-Overlijdensaangiften

### Akte afdrukken?

- ga naar de akte die je wilt afdrukken
- selecteer op je adobe reader "printen"
- zet een vinkje bij "Huidige pagina"
- klik op OK

### Een realisatie van:



### Met dank aan:



Gemeentebestuur Ravels



Le present registre de l'etat civil de la  
 commune de Poppel, dressé aux eues  
 de naissances, mariages et decés, contenant  
 vingt feuillets, a été coté & paraphé sur chaque  
 feuillet par nous president du Tribunal de 1<sup>re</sup>  
 instance, seant à Turinhoust Dept. des deux  
 Nettes en vertu de l'article 111 du Code  
 civil, dont acte. fait en notre bureau le  
 premier vendémiaire au quatorze

Encore coté & paraphé par nous president  
 par nous president Sud et  
 soussigné quatre feuillets depuis le  
 21 jusqu'au 24 e trois du mois de vendémiaire au quatorze  
 pour servir de  
 supplément au  
 present registre de la Commune de Poppel, et officier de l'etat civil au lieu de  
 fait le 22 novembre  
 1806

En Bru Semment  
 Timmermans profession cultivateur age de trente deux ans, né  
 et domicilié a Poppel Département des deux Nettes, fils majeur  
 de Henri Timmermans profession cultivateur age de soixante  
 neuf ans domicilié a Poppel, et de Anne van Gils decedée,  
 lequel y present et consentant la mariage d'une part.

Et Anne van Gestel age de vingt deux ans née a  
 Hilvorenbeek Republique batave, domiciliée a Poppel Département  
 des deux Nettes, fille majeure de Jean van Gestel profession  
 cultivateur age de cinquante huit ans, et de Hendrine Verhoe  
 ven age de quarant trois ans domiciliés a Hilvorenbeek  
 Republique batave d'autre part.

Les actes preliminaires dont il a été fait lecture ainsi  
 que du Chapitre six de titre de mariage de la Loi de vingt  
 ventose au onze, sont extraits 1<sup>o</sup> du registre des publications  
 mesmes faites a Poppel le vingt huit ventose et le quinze

N. N.  
 No.

jean Complementary au treize, L'acte des naissances des  
époux, 3 acte de consentement de la future  
Les parties ayant déclaré se prendre mutuellement pour  
maris et femmes, et nulle opposition n'étant survenue,  
nous avons proclamé qu'au nom de la Loi, ils étoient unis  
en mariage de tout Conformément au Chapitre trois de la  
Loi du vingt quatre au ordre, en présence de Jean Baptiste  
Limmermanns professeur Cultivateur âgé de vingt neuf ans,  
jean du futur, jean van gils professeur Cultivateur âgé de  
quarant cinq ans Cousin paternel, Conseil municipal professeur  
Cultivateur âgé de vingt cinq ans, et Conseil de grand  
professeur Cultivateur âgé de vingt quatre ans. Desmendants de  
les quatre en cette Commune de poppele Département des deux  
Belges, et ont les parties et le père du futur, et témoins  
quels le présent a été lu signés avec nous, acceptés la future  
qui a déclaré se savoir et être, ainsi le père du futur qui a  
déclaré se savoir et être adreux en Limmermanns  
J D Limmermanns  
j van gils e mateusen

René Louis De Graef Maire

Le dix du mois de tendemain au quatorze a ouve  
lunas du ~~mois~~ maintin par devant nous Jean Baptiste ~~Maire~~  
maire de la Commune de poppele, A officin de  
L'etat civil au lieu de nos séances, se sont présentes pour  
Contracter mariage Jean Baptiste de Bond professeur  
les serant âgé de vingt neuf ans, né à Godele repub  
batawe domicilié a poppele Département des deux Belges.  
fils majeur de Hubert de Bond professeur les serant âgé  
de cinquante cinq ans, et de Gerarde Olymans âgée de

N. 2.  
No.



cinquant trois ans Domicilié a Goyble republique Le  
batare D'une part

Et joanne marie leus age de trente cinq ans né  
et domicilié a poppel Département des deux Lethes fille  
majeure de grand leus profession ouvrier age de soixant  
cinq ans Domicilié a poppel, A d. Elisabeth van gils  
veidie, lequel y presunt et consentant la mariage d'autre part

Les actes preliminaires dont il a été faite lecture ainsi  
que du Chapitre six du titre de mariage de la loi du vingt  
septieme au ordre. Sont Extraits 1° du registre des publications  
mariages faites a poppel le cinquiesme jour Complémentaire  
an treize et le sept vendémiaire de trois concernant Les actes  
des naissances des epoux; 2° Acte de Contratement du pere  
du futur, Les parties ayant déclaré se prendre mutuelle-  
ment pour mari et femme, et nulle opposition n'étant  
survenue, nous avons proclamé qu'en vertu de la loi,  
ils étoient unis en mariage, le tout conformément au  
Chapitre trois de la loi du vingt septieme au ordre  
en présence de Adrien leus profession tisserand age de  
vingt neuf ans pere de la future, Wilhem de bond profession  
tisserand age de vingt sept ans pere du futur, henri van  
gael profession Cultivateur age de vingt cinq ans, et pierre  
Engels particulier age de soixant quatre ans, demeurant  
tous les quatre en cette Commune de poppel Département  
des deux Lethes, et ont les parties et le pere de la future  
et le moins susquels le present a été du Siquis avec nous  
accepté le futur et la future qui ont voulu se savoir  
écrit, ainsi le pere de la future qui a déclaré se savoir  
écrit

mariage de Jean Baptiste de bond  
mariage de joanne marie leus

Levianus Dues

Adrien Dack

Willem de bond

P. Engels

W. Bismans, mair

N. 3.

Le quatorze le onze du mois de vendémiaire à neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste Widmanns maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel Arrondissement de tout le Département des Deux Belges sont comparus Pierre Piercken âgé de quarant une ans profession Cultivateur Domicilié à Poppel voisine, et Joseph Matheus âgé de soixant six ans profession Cultivateur Domicilié au dit Poppel aussi voisine lesquels nous ont déclarés que ce jour d'hui à cinq heures du matin est décédé Cornil Schreets âgé de quatorze jours né à Poppel, fils de Guillien Schreets âgé de trente cinq ans profession oronier Domicilié à Poppel et de Jeanne Marie de Wit âgée de trente huit ans en la maison N. 2 Section première, et les déclarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

J Matheus P Piercken  
 J. Widmanns  
 maire

N. 4.

Ab.

Le Dix Sept du mois de vendémiaire au quatorze à onze heures du matin par devant nous Jean Baptiste Widmanns maire de la Commune de Poppel, et officier de l'état civil au lieu de nos séances se sont présentés pour contracter mariage Joseph van Eyndoven profession Cultivateur âgé de vingt neuf ans né à Weelde Domicilié à Poppel Département des Deux Belges fils majeur de Jean Francois van Eyndoven profession Cultivateur âgé de cinquante six ans, et de Anne de Borst âgée de soixante ans Domiciliés à Weelde Département d'au dit d'un part,



Et jeune Elisabeth Hendrick agée de trente <sup>3</sup> ans  
trois ans, née et domiciliée à Poppel Département des  
deux Lettres, fille majeure de Cornel Hendrick décédé  
et de Barbe Coppens profession Cultivatrice agée de  
soixante six ans domiciliée à Poppel Département d'entre  
laquelle y présent et consentante la mariage d'autre part  
Les actes préliminaires dont il a été fait lecture  
ainsi que du Chapitre six du titre de mariage de la  
Loi du vingt quatre au ordre, sont extraits, 1<sup>o</sup> du  
registre des publications dûment faites à Poppel le  
sept et le quatorze du mois courant, 2<sup>o</sup> actes des naissances  
des époux, 3<sup>o</sup> acte de décès du père de la future, 4<sup>o</sup> acte  
de consentement du père de la future, Les parties ayant déclaré  
se prendre mutuellement pour mari et femme, et nulle  
opposition n'étant survenue, nous avons proclamé qu'au  
nom de la Loi, ils étoient unis en mariage de tout confu-  
sément au Chapitre trois de la Loi du vingt quatre au ordre  
en présence de Jacques van Dyndoren profession Cultivateur  
agé de vingt huit ans domicilié à Weelde frère de la future  
Antoine Coppens profession Cultivateur agé de vingt huit  
ans, domicilié à Poppel Cousin de la future, Jean Baptiste  
Linsmeers agé de vingt neuf ans profession Cultivateur  
domicilié à Poppel, et Pierre Keyser profession Domestique  
agé de vingt huit ans domicilié au dit Commun  
Département des deux Lettres, et ont les parties et la  
mère de la future et témoins auxquels le présent a été  
Lu signé avec nous, receu le second témoin qui a déclaré  
ne savoir rien de Josephus van Eyndoven  
B. Coppens Jaenna Elisabeth Hendrick  
Jacques van Dyndoren J. Linsmeers  
P. Keyser W. Linsmeers

N. 5.  
M.

Le Dix Sept du mois de vendémiaire au quatorze a onze heures du matin par devant nous Jean Baptiste Dismans Maire de la Commune de Poppel, et officier de l'état Civil au lieu de nos Seigneurs, se sont présentés pour contracter mariage Nicolas Heijers profession Cultivateur âgé de vingt quatre ans, né et domicilié à Poppel Département des deux Hêtres fils mineur de Dominicus Heijers et Josine Schuermans Decedés d'une part

Et Marie Christina Hertz âgée de dix neuf ans née à Wilvaerbeek République batave, domiciliée à Poppel Département des deux Hêtres fille mineure de Francois Hertz et Jigne Malleus Decedés d'autre part

Les actes préliminaires dont il a été faite lecture ainsi que du Chapitre six du titre de mariage de la Loi du vingt vent au ours, sont extraits, 1<sup>o</sup> du registre des publications d'abord faites à Poppel le sept et le quatorze du mois Consuants 2<sup>o</sup> actes des naissances des époux, 3<sup>o</sup> actes de décès du père et mère du futur, 4<sup>o</sup> actes de décès du père et mère de la future, 5<sup>o</sup> actes de consentement de famille du futur 6<sup>o</sup> acte de consentement de famille de la future, Les parties ayant déclaré se prendre mutuellement pour mari et femme, et nulle opposition n'étant survenue nous avons proclamé qu'en nom de la Loi, ils étoient unis en mariage Le tout conformément au Chapitre trois de la Loi du vingt vent au ours en présence de Pierre Heijers profession Domestique âgé de vingt huit ans, Jean du futur Domicilié à Poppel, Jean Baptiste Timmermans profession Cultivateur âgé de vingt neuf ans Domicilié à Poppel, Jacques van Dyndover profession Cultivateur âgé de vingt huit ans Domicilié à Wouter, et Joseph van Dyndover profession Cultivateur âgé de vingt neuf ans, Domicilié à Poppel Département des deux Hêtres, et ont les parties et témoins susdits le présent a été lu, signé avec nous  
Nicolaes Heijers, Maria Christina Hertz  
Peterus Heijers, Jacobus van Dyndover  
Josephus van Dyndover M. Dismans



Le quatorze le vingt cinq du mois de  
vendémiaire à neuf heures du matin, par devant  
nous Jean Baptiste L'Herminier maire et officier de  
L'état Civil de la Commune de Poppel, arrondissement  
de Tumbout, Département des Deux Luthes, est comparu  
Mathieu van Beuden âgé de soixant quatre ans,  
profession Cultivateur Domicilié à Poppel, lequel nous  
a déclaré que ce jour d'aujourd'hui à deux heures du matin  
Adrienne van Beuden la fille Célibataire âgée  
trente ans profession journalière est accouchée dans la  
maison d'un enfant du sexe masculin, qu'il nous  
présente et auquel il donne le nom et prénom de  
Adrien van Beuden, les dits déclaration et presen-  
tations faites en présence de Antoine à ben âgé de  
trente neuf ans profession Cultivateur Domicilié à Poppel  
et Adrien Hendrickx âgé de trente sept ans  
profession Cultivateur Domicilié au dit Poppel, et  
ont déclaré et témoins signés avec nous le  
présent acte de naissance après qu'il leur a été  
faite lecture, accepté le déclarant qui a déclaré  
ne savoir écrire a: a: ben

a: Hendrickx  
M. L'Herminier  
maire

N. 7.  
Le quatorze le vingt huit du mois de vendémiaire  
à deux heures de relevée par devant nous Jean Baptiste  
L'Herminier maire et officier de L'état Civil de la  
Commune de Poppel, arrondissement de Tumbout  
Département des Deux Luthes, sont comparus Joseph



Leblants agé de cinquante huit ans profession  
Cultivateur Domicilié a poppel voisin, et Jean van  
hees agé de cinquante cinq ans profession Cultivateur  
Domicilié au dit poppel, aussi voisin, lesquels nous  
declarés que ce jourd'hui a huit heures du matin  
est décidé Jean Boca agé de soixant et quinze  
ans profession Cultivateur Domicilié a poppel veuf  
de joanna bromans fils de feu herman boca et  
marie van hees en la maison N<sup>o</sup> section premiere  
et les declarants ont signés avec nous le present acte  
après que lecture leur en a été faite  
J. van hees J. Boca  
M. D. Siemans

N. 8.  
D.

Le quatorze le vingt neuf du mois de vendémiaire  
a deux heures de relevée par devant nous Jean Baptiste  
Siemans maire et officier de l'état Civil de la Commune  
de poppel, arrondissement de trumbout, Département  
des deux Lëttes, sont comparus Adria van Helst  
agé de trente cinq ans profession Cultivateur  
Domicilié a poppel voisin et Pierre Vierseu agé  
de quarant une ans profession Cultivateur Domicilié  
au dit poppel, lesquels nous ont declarés que ce jourd  
hui a sept heures du matin est décidé Jean Cornu  
van Gaech agé de quarant sept jours, enfant  
de henri van Gaech agé de vingt cinq ans, profes-  
sion Cultivateur Domicilié a poppel, et de Marie  
Catharina Josephine van Gaech agée de trente trois  
ans, en la maison N<sup>o</sup> section quatrieme. et les declarants  
ont signés avec nous le present acte après que lecture leur  
en a été faite  
P. Cornu  
J. van Helst M. D. Siemans  
maire

N. 9  
D.

Le quatorze le cinq du mois de brumaire 5  
 a neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste  
 Siemanns maire et officier de l'état civil de la Commune  
 de Poppel, arrondissement de Lüttich, Département  
 des deux Provinces, sont comparus Joseph Loubouts âgé  
 de cinquante huit ans, profession Cultivateur domicilié à  
 Poppel voisin, et Jean Van Hees âgé de cinquante  
 cinq ans profession Cultivateur domicilié au dit Poppel  
 aussi voisin, lesquels nous ont déclaré que huit heures  
 à dix heures est décédé Anne Marie Stoops âgée  
 de quarant ans domiciliée à Poppel femme de Pierre  
 Van de Heydt âgé de quarant trois ans profession  
 ouvrier domicilié au dit Poppel, fille de feu Pierre  
 Stoops et Anne Marie Sprayen en la maison N<sup>o</sup> Section  
 première et les déclarants ont signé avec nous le présent  
 acte après que lecture lui en a été faite

Jean Hees receveur notaire

N. 10  
D.

Le quatorze le sept du mois de brumaire a neuf  
 heures du matin par devant nous Jean Baptiste Siemanns  
 maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel  
 arrondissement de Lüttich, Département des deux Provinces,  
 sont comparus Henri Jeanfer âgé de cinquante cinq ans,  
 profession Cultivateur domicilié à Poppel voisin, et Gerard Godt  
 Schall âgé de trente sept ans profession ouvrier domicilié au  
 dit Poppel aussi voisin, lesquels nous ont déclaré que ce jour huit  
 à deux heures du matin est décédé Henri Hendrickx âgé  
 de dix neuf ans, profession ouvrier domicilié à Poppel, célibataire  
 fils de feu Jean Baptiste Hendrickx, et de Jeanne Marie  
 De Witte âgée de quarant cinq ans profession filande domi-  
 ciliée à Poppel, en la maison N<sup>o</sup> Section quatre, et les  
 déclarants ont signé avec nous le présent acte après que  
 lecture lui en a été faite

J. Siemanns  
 C. Godtschalck

N. n.  
No.

Le quinze du mois de brumaire au quatorze  
à onze du matin, par devant nous Jean Baptiste  
Dionisus maire de la Commune de Poppel et officier  
de l'état civil au lieu de nos séances, se sont présentés  
pour contracter mariage Corneil van Gils profession  
cultivateur âgé de trente huit ans, né à Wilvaer-  
beek republique batave domicilié à Poppel Département  
des Deux Lictus, fils majeur de Pierre van Gils  
décédé et de Marie Timmermans profession cultivateur  
âgé de soixante quinze ans domicilié à Poppel  
Département sus dit, laquelle y présent et consentant  
la mariage d'une part

Et Catharine Staes âgée de vingt neuf ans, née  
à succde Département des Deux Lictus, domiciliée à  
Poppel, fille majeure de Jacques Staes et de Wil-  
mine Staes décédés d'autre part

Les actes préliminaires dont il a été faite lecture  
ainsi que du Chapitre six du titre de mariage  
de la Loi du vingt ventose au onze, sont extraits  
1<sup>o</sup> du registre des publications dûment faites à Poppel  
le cinq et le douze du mois courant, 2<sup>o</sup> actes des  
naissances des époux, 3<sup>o</sup> actes des décès du père  
et mère de la future 4<sup>o</sup> acte de décès du père de  
future, les parties ayant déclaré se prendre mutuel-  
lement pour mari et femme, et nulle opposi-  
tion n'étant survenue, nous avons proclamé  
qu'en nom de loi, ils étoient unis ce mariage  
le tout conformément au Chapitre trois de la  
Loi du vingt ventose au onze, en présence de



jean van gils profession Cultivateur age de  
 de trente six ans pere du futur Domicilié a  
 -spil, Henri van Quel profession Cultivateur age de  
 vingt cinq ans Domicilié a poppel, Jean de Vouffer profes  
 -sion tonneur age de trente neuf ans, Domicilié a  
 poppel, et Gerard Gadschall profession ouvrier age  
 de trente sept ans Domiciliés au dit Commune Poppe  
 -tement des deux Lettres, et ont les parties et la mere  
 du futur et teniers en lesquels le present a été designé  
 avec nous, accepté la mere du futur qui a déclaré sa  
 savoir esire, ainsi la futur qui a déclaré sa savoir  
 esire non plus Cornelis van gils

van van gils  
 G Gadschall de Douker  
 H H Raek W W Sieman

N. 12  
 D

Le au quatorze le vingt six du mois de brumaire  
 neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste  
 Siemanus maire et officier de l'état civil de la Commune  
 de poppel, arrondissement de trarhouth, Département des  
 deux Lettres, ont comparu Adria Luyten age de cinqu  
 ans, profession cultivateur Domicilié a poppel voisin, et  
 Jean Baptiste Heybrechts age de cinquante une ans profes  
 -sion cultivateur Domicilié au dit poppel, et les deux  
 lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui a sept heures  
 du matin est Decedee Marie Anne van joo age  
 de soixant dix huit ans Domicilié a poppel, célibataire  
 fille de Jan pierre van joo et Petronilla Schreys  
 de la maison N. 3 Section trois, et les Dictateurs  
 ont signé avec nous le present acte apres que lecture en  
 en a été faite a Marie Luyten, van Gert Heybrechts

W W Siemanus

N. 13.

Le quatorze le six du mois de Juin a deux heures  
 de relevée par devant nous Jean Baptiste Le Siemans  
 Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel  
 arrondissement de Tumbout, Département des  
 Deux Lëttes, sont comparus Henri Sandeau âgé de  
 cinquante cinq ans, profession Cultivateur Domicilié à  
 Poppel voisin, et Gerard Godschalk âgé de trente sept  
 ans profession charron Domicilié à Poppel aussi voisin  
 lesquels nous ont déclarés que ce jour d'hui a eu lieu  
 de Relevée et décès d'Isabelle Storms âgée de  
 six mois, enfant de Annotte Storms âgée de vingt  
 neuf ans profession Charon Domicilié à Poppel, et de  
 Petronelle Meyers âgée de vingt neuf ans, en  
 la maison N. 4 Section quatre, et les déclarants ont  
 signé avec nous le présent acte après que lecture  
 leur en a été faite. If **Gerard**  
**Godschalk** **J. B. Siemans**

N. 14.  
N.

Le quatorze le quatorze du mois de Juin  
 a deux heures de relevée par devant nous Jean Baptiste  
 Siemans Maire et officier de l'état civil de la Commune  
 de Poppel, arrondissement de Tumbout, Département des  
 Deux Lëttes, est comparu Sébastien Coppens âgé de  
 quarant huit ans profession Cultivateur Domicilié à  
 Poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe  
 masculin né ce jour d'hui à dix heures du matin  
 de lui déclarant et de Joanne Marie de Jongh  
 âgée de trente deux ans, son épouse, auquel il a  
 déclaré vouloir donner les prénoms de Adrien, la  
 dite déclaratives et présentations faites en présence de  
 Jean Dugels âgé de trente deux ans profession Cordonnier  
 Domicilié à Poppel, et Gerard Godschalk âgé de trente sept ans  
 profession journalier Domicilié au dit Poppel, et ont le jour  
 et lieu susdits signé avec nous le présent acte de naissance après que  
 leur en a été faite lecture. **Seb: Coppens** **J. B. Siemans**  
**G. Godschalk** **J. Dugels**



N. 15.  
 Le quatorze le vingt sept du mois de septembre  
 a neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste  
 Siemans maire et officier de l'Etat Civil de la Commune  
 de poppele, arrondissement de tuinthout, Département des deux  
 Lettres, sont comparez Adrien Luyten age de cinquante ans  
 profession cultivateur. Domicilie a poppele voisin, et Jean  
 Baptiste Huybreghs age de cinquante une ans. profession  
 cultivateur Domicilie au dit poppele aussi voisin, lesquels  
 nous ont declares que le vingt six du mois courant a cinq  
 heures de relevée est decede Wilhem van hees age de  
 quarant cinq ans profession journalier Domicilie a poppele  
 celibataire, fils de feu Adrien van hees, et Hendrine Gooftens  
 en la maison N. 2 section trois, et les declarants ont signés avec  
 nous le present acte apres que lecture leur en a été faite  
 arrien Luyten Jan Gots Huybreghs  
 Siemans  
 maire

N. 16.  
 D.

Le cinq du mois de novembre a deux heures de  
 relevée par devant nous Jean Baptiste Siemans maire et  
 officier de l'Etat Civil de la Commune de poppele, arrondisse-  
 ment de tuinthout, Département des deux Lettres, sont comparez  
 Jean van hees age de cinquante cinq ans, profession cultivateur  
 Domicilie a poppele voisin, et Joseph Nonlaerts age de cinquante  
 huit ans profession cultivateur Domicilie au dit poppele aussi voisin,  
 lesquels nous ont declares que ce jour d'hui a dix heures du matin est  
 decede Jeanne Elisabeth Van de Heydt age de trois mois dix huit  
 jours, enfant de Pierre Van de Heydt age de quarant trois ans  
 profession journalier Domicilie a poppele, et de Anne Marie  
 Hoops decede, en la maison N. 1 section premiere, et les decla-  
 rants ont signés avec nous le present acte apres que lecture leur  
 en a été faite Jean van hees Joseph Nonlaerts  
 Siemans  
 maire

N. 19.

D.

Le au quatorze le dix du mois de nivose a huit heures  
 du matin par devant nous Jean Baptiste Siemons Maire  
 et officier de l'Etat civil de la commune de Joppel arron-  
 dissement de Lunenburg Département des Deux Lignes, sont  
 comparu Jean Vinckx age de cinquante six ans, profession  
 Cultivateur domicilié a Joppel voisin, et Jean Baptiste  
 Huybrechts age de cinquante une ans, profession Cultivateur  
 domicilié au dit Joppel aussi voisin, lesquels nous ont déclaré  
 que a joud'hui a deux heures du matin est décédé Arnold  
 Luyten age de cinquante deux ans, profession Cultivateur  
 domicilié a Joppel, mari de Anne Catharine van  
 Hees age de quarant cinq ans, fils de feu Andrieus Luyten  
 et de Marie Hespelmans, en la maison N. Section trois,  
 et les déclarants ont signés avec nous le present acte après  
 que lecture leur en a été faite par Jean Baptiste Huybrechts  
 Jean Vinckx

J. Siemons  
 Maire

Le present registre arrêté  
 par nous Maire et officiers muni-  
 cipaux, Sou signés, aux termes du  
 décret du 24 fructidor dernier  
 fait en la mairie, le 10 nivose an 14 (31 xbra  
 1805) au Soir, J. Siemons  
 Maire